



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/11/17

Reçu en Préfecture le : 21/11/17
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 20 novembre 2017
D-2017/486

Aujourd'hui 20 novembre 2017, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Alain SILVESTRE, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Catherine BOUILHET

Projet école et cinéma. Participation financière de la Ville de Bordeaux. Autorisation.

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, la Ville de Bordeaux, en collaboration avec la Direction des Services de l'Education Nationale de la Gironde, a mis en place les opérations suivantes :

- Escapade avec l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine (ONBA),
- Escapade à l'Opéra,
- École et Cinéma.

Cette action est financée par le Ministère de la Culture (Centre National de Cinématographie), le Ministère de l'Education Nationale (Direction des Écoles) et les Communes.

Elle s'adresse aux élèves de grandes sections des écoles maternelles et aux élèves des écoles élémentaires (cycle 2 et 3) et bénéficiera d'une ouverture aux petites et moyennes sections à raison de deux séances sur l'année scolaire.

L'objectif de cette action consiste à :

- former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique en salle, à partir de la visualisation d'œuvres du patrimoine et d'œuvres contemporaines,
- offrir des possibilités de formation aux enseignants qui participent à ce dispositif.

Dans cette perspective, la compréhension du langage cinématographique, l'appréhension du réel et de l'imaginaire sont particulièrement recherchés par une approche pratique :

- projection en salle d'un choix de films représentatifs des genres cinématographiques passés et contemporains,
- mise à disposition des enfants et des enseignants d'une documentation pour compléter leur approche du film,
- mise en place de stages pour les enseignants (formation à l'histoire et aux langages cinématographiques).

A Bordeaux, cette opération a débuté en septembre 1997.

Pour l'année scolaire 2017-2018, 35 classes des écoles maternelles et élémentaires suivantes participent au projet :

- S. Mendes, C. Vernet, F. Buisson et A. France, en maternelle
- A. France, A. Meunier, A. Barraud, Dupaty, Loucheur, S. Mendes, Vieux Bordeaux, P. Bert, Labarde, Benaugé, F. Buisson, Bel Air, D. Johnson, Ch. Martin, Achard, en élémentaire.

Les élèves de petites et moyennes sections, soit 178 élèves, vont ainsi bénéficier de 2 productions selon la programmation suivante :

2^{ème} trimestre : "1,2,3 Léon" (programme de 4 courts métrages, 48 minutes).

3^{ème} trimestre : "La pie voleuse".

Les élèves de grandes sections, soit 101 élèves, vont ainsi bénéficier de 3 productions selon la programmation suivante :

1^{er} trimestre :

- "La pie voleuse" de Emanuele Luzzati et Giulio Gianini (programme de court métrage, 35 minutes)

2ème trimestre :

- "1,2,3 Léon" (programme de 4 courts métrages, 48 minutes)

3ème trimestre :

- "Le Kid" de Charlie Chaplin en film commun avec les cycles 2 et 3.

Les élèves du CP au CM2, soit 556 élèves, vont ainsi bénéficier de la programmation de trois productions au :

1^{er} trimestre :

- "Le dirigeable volé" de Karel Zeman (en film commun pour les cycles 2 et 3)

2^{ème} trimestre : Cycle 2

- "Ernest et Célestine" de Benjamin Renner, Vincent Patar et Stéphane Aubier, 1h16

2ème trimestre : Cycle 3

- "Le garçon et le monde" de Ale Abreu, 1h22.

3^{ème} trimestre : Cycles 2 et 3

- "Le Kid" de Charlie Chaplin.

La Ville de Bordeaux est sollicitée pour prendre en charge le prix d'entrée fixé à 2.40 euros par séance et par élève, soit un montant de 5 584,80 euros pour l'année 2017-2018.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant local pour le premier trimestre de l'année scolaire 2017-2018 et à régler les entrées aux cinémas Le Festival (association Flip Book), l'UGC et l'Utopia.

La dépense sera imputée sur le programme PO66O001 - accompagnements des activités éducatives - fonction 213 - compte 6188.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 novembre 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY